



COMMISSION OUTRE-MER

COMPTE RENDU DE RÉUNION
6 DÉCEMBRE 2024

DE : FRAISSINET GUILHEM
Président de la Commission Outre-mer

ORDRE DU JOUR

COMMISSION OUTRE-MER DU 6 DÉCEMBRE 2024

Point 1

Vie de l'entreprise (Nouvelle Calédonie, Martinique, Départ DRH, Nomination DR Réunion la 1ère, etc.)

Point 2

Incident technique majeur Saint-Pierre et Miquelon (rupture signal 6h)

Point 3

Bilan réforme des rédactions, un an après son lancement

Point 4

Zénon : dysfonctionnements techniques phase déploiement Malakoff

Point 5

Situation de l'emploi (ETP, Mouvements, Absentéisme, etc.)

DIRECTRICE DU PÔLE OUTRE-MER : SYLVIE GENGOUL
LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION : GUILHEM FRAISSINET

Pour la Direction : Sylvie GENGOUL, Fabien AMET, Laurent CORTEEL, Nicole AMILCAR, Bénédicte GAMBEY, Gilles DEROUET, Frédéric AYANGMA, Pascale LAVENAIRE, Laurent SALCEDE, Jean-Philippe LEMEE, Muriel BARTHELEMI, Toufaily ANDJILANI, Emmanuel TOURPE

Pour la Commission OUTREMER : Guilhem FRAISSINET (Martinique), Abal-Kassim ALI COMBO (Mayotte), Jean-Paul BOTREAU-ROUSSEL (Guadeloupe), Dimitri CHOI (Saint-Pierre et Miquelon), Dave WAHEO (Nouvelle Calédonie), Jean-Hugues LEC-KAO (La Réunion), Malia-Lafaela LIUFAU (Wallis et Futuna), Frantz MONTOBAN (Guyane), Edwige SAINT-THOMAS (Malakoff), Moea BONIFAS (Polynésie)

POINT 1 – VIE DE L'ENTREPRISE - (MARTINIQUE, NOUVELLE CALÉDONIE, CAMPUS, DÉPART DRH, ETC.)

En préambule, Sylvie GENGOUL, Directrice du Pôle Outre-mer a cherché, malgré un contexte économique tendu, à rassurer les membres de la commission sur les missions que devront assurer les différentes antennes du Pôle, et sur la confiance qu'elle avait en la Présidente de France Télévisions, Madame Delphine ERNOTTE-CUNCI. Les échanges avec la Tutelle sont encore en cours, mais selon elle, même en période de récession, nous devons pouvoir assurer nos missions avec les moyens que nous aurons. Elle a par ailleurs indiqué, qu'aucun tract syndical ne saurait ébranler sa motivation, son engagement dans la mission qui lui était confiée, et qu'elle croyait en les compétences de ses Directeurs (trices) Régionaux (ales).

Il est fait état de la nomination récente de Madame Valérie FILAIN, jusqu'ici Directrice de la Rédaction de Malakoff, au poste de Directrice Régionale de Réunion la 1ère au 6 janvier 2025, et sur sa capacité à assoir la vision du Pôle outremer, à l'échelle de la Réunion.

A ce propos, le collègue de Malakoff membre de la commission, s'interroge sur le choix de calendrier lié à cette nomination, au regard de la dynamique qui avait été mise en place par Mme FILAIN, et invite les uns et les autres, à ne pas négliger l'impact de ce départ au sein des équipes.

Monsieur Fabien AMET DRH du Pôle Outremer, quant à lui, a émis le souhait de partir un an en disponibilité, il sera remplacé par Monsieur Sylvio SEXTIUS, durant ce laps de temps.

Sylvie GENGOUL, annonce le lancement d'un nouveau magazine qui sera bientôt diffusé sur France 5, un programme qui offrirait une nouvelle vision des outremer, en mettant en avant ses potentialités et ses compétences... mais également le lancement d'un programme jeunesse dénommé « Ultra fiers », une chaîne diffusée sur le portail numérique Outre-mer, à compter du 15 décembre, un programme à destination des moins de 30 ans, qui mettra en valeur notre jeunesse ultramarine comme son nom l'indique, en montrant ses aspects positifs.

La Directrice du Pôle Outremer évoque une piste de travail qui lui à été suggérée par la Secrétaire adjointe du CSE central, Madame Chantal FREMY... la création d'une brigade de journalistes et de techniciens qui seraient formés et prêts à partir sur des terrains de conflits comme la Nouvelle Calédonie et la Martinique. Elle espère pouvoir monter cette brigade d'ici la fin du mois de janvier 2025.

La Directrice Régionale de la Nouvelle Calédonie, Madame Bénédicte GAMBEY, dresse un bilan de l'état des équipes, et de la situation actuelle de ce territoire.

Le couvre-feu a été levé la semaine dernière, même si les exactions isolées continuent... les équipes recommencent à circuler sans agents de sécurité, mais les salariés de manière générale sont tous très fatigués. La période des « grandes vacances » là-bas fin décembre, devrait permettre à toutes ces personnes de se reposer.

Le collègue de la Nouvelle Calédonie, membre de la commission, fait état d'une situation économique dramatique et estime que le territoire se dirige vers une crise sociale sans précédent, voire une « crise de la faim », si l'on tient compte de ces 700 entreprises détruites par les flammes. Si aucun accord n'est trouvé entre indépendantistes et non indépendantistes, le pays risque de se retrouver face au chaos. La Direction devra en tenir compte...

Laurent CORTEEL Directeur de l'information du Pôle Outremer, évoque sa récente visite sur ce territoire, en compagnie d'Alexandre CARA Directeur de l'information à FTV, confirme les propos précédents et parle d'une fracture ethnique extrêmement sensible. Dans ce contexte, le Directeur de l'information rappelle que les équipes jouent un rôle majeur dans la couverture de cette crise sociétale, qu'elles sont attaquées de toutes parts par les politiques, mais que « notre rigueur journalistique doit être non discutable. »

La situation de la Martinique est évoquée par Madame Pascale LAVENAIRE, Directrice Régionale de Martinique la 1ère, une situation tendue dans le pays, liée notamment à une fracture dans la société martiniquaise entre les « pour et les contre » ces émeutes liées au mouvement contre la « vie chère ».

Les équipes bénéficient d'équipements de protection individuelles pour aller sur le terrain et les rédacteurs en chefs essaieraient autant que possible, de renouveler les équipes pour que ça ne soit pas toujours les mêmes qui soient confrontées à ces violences.

POINT 2 – INCIDENT TECHNIQUE MAJEUR SAINT-PIERRE ET MIQUELON (RUPTURE SIGNAL DURANT 6H)

Le Directeur Régional de Saint-Pierre et Miquelon M. Gilles DEROUET, relate un incident majeur survenu le 21 novembre dernier, un quasi-blackout sur ce territoire et singulièrement une perte des signaux TV, radio et internet, pendant plus de 6h à SPM la 1ère.

Pour information, ces signaux sont acheminés par fibre optique internationale (sous-marines) compte tenu de la situation géographique de ce territoire.

Les membres de la commission s'étonnent qu'aucune solution de secours n'ait pu être déclenchée pour permettre la continuité de la diffusion.

Messieurs Pascal GERARD et Jacques DONAT BOUILLUD, respectivement Responsable du transport des signaux Outre-mer et Responsable de la Diffusion de tout FTV ont été invités à cette commission Outre-mer pour nous apporter des explications :

Deux fibres optiques de l'opérateur détenant le marché « Globecast » sont censées transporter nos signaux (TV, radio, informatique), l'une passant par le Groenland, l'autre par le Canada... l'un de ces deux câbles aurait été sectionné (vraisemblablement par un chalutier, mais la piste d'un sabotage géopolitique est également évoquée...) 15 jours avant cette situation de blackout, et l'opérateur aurait pris la décision de rerouter tous nos signaux sur l'autre fibre, sans avertir les responsables à FTV... sauf que le 21 novembre la deuxième fibre internationale, subit elle aussi une avarie liée à des travaux d'élagage sur le territoire canadien.

Le Président de la Commission s'étonne qu'aucune clause contractuelle n'impose à cet opérateur que nous payons, une obligation de signalement d'incidents dans ce cas de figure, ce qui nous aurait permis de déclencher une solution de secours en amont. La réponse apportée n'est pas tout à fait claire sur ce point, mais M. GERARD nous assure qu'il existe une procédure dite de « dernier secours local » dans toutes les stations mais qui gagnerait à être éprouvée plus régulièrement pour parer toutes difficultés de ce type.

M. Thierry JACOB, Directeur des Moyens Généraux du Pôle Outremer, serait en train d'effectuer cet exercice de recensement des process, mais annonce que d'ores et déjà il se rapprocherait de l'autre opérateur présent sur le territoire pour « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ». Pour les autres territoires ultramarins, il souhaiterait intensifier la fréquence de ces tests de dernier secours, tout en effectuant parallèlement des recherches de solutions technologiques alternatives.

M. DONAT BOUILLUD, interpellé sur la nécessité de prendre au sérieux cet incident afin qu'il ne se reproduise plus, précise que ce sujet a été pris au sérieux dès l'établissement du cahier des charges entre le fournisseur et FTV et que d'ailleurs ses équipes seraient particulièrement vigilantes, quant aux territoires ultramarins, afin que ces derniers soient globalement mieux secourus que l'Hexagone, au regard de leurs particularités géographiques.

On note que tout le territoire de l'île a été impacté par cet évènement malheureux, notamment l'informatique, ayant pour conséquence l'arrêt des vols durant plusieurs heures...

Le Directeur Régional reconnaît une défaillance dans les procédures, et indique que beaucoup d'enseignements devront être tirés de cet épisode. Une situation inacceptable pour tous, nous empêchant d'assurer notre mission de service public.

POINT 3 – BILAN RÉFORME DES RÉDACTIONS, UN AN APRÈS SON LANCEMENT

M. Emmanuel TOURPE, Directeur des Médias du Pôle Outre-mer, en ouverture de ce point, rappelle que l'objectif de cette réforme était de mieux répondre aux usages des consommateurs de nos programmes (TV, Radio, Web et Réseaux sociaux).

Après son tour des stations, il observe que la mise en place effective de cette réforme prend du temps, va plus ou moins vite d'une station à l'autre, mais il dit ne pas être surpris. Selon lui, cette réforme serait globalement comprise, et n'aurait rencontré aucune opposition ferme face à cette réorganisation.

Toujours selon M. TOURPE, cette réforme n'est pas un point d'arrivée, mais plutôt un point de départ, la convergence des médias et la transformation numérique seraient le grand enjeu du Pôle Outre-mer. Il nous indique que sa direction a proposé un travail d'accompagnement très fort aux stations, en matière de communication transverse, l'idée étant de faire avancer nos grilles de manière simultanée.

Laurent CORTEEL, revient sur les moyens mis en œuvre pour accompagner cette réforme : formation de 31 Responsables d'Édition, 25 Réd chefs pour accompagner la refonte éditoriale sur l'ensemble de nos médias et cite en exemple le traitement des événements en Nouvelle-Calédonie, où cette approche quadri-média était inévitable de son point de vue. Le Directeur de l'information du Pôle regrette que le traitement type décryptage dans nos éditions du soir ne soit pas encore suffisamment présent.

S'en suit un tour de table pour évoquer sous forme de point d'étape la situation de chacune des stations concernées par cette réorganisation.

Muriel BARTHELEMI, Directrice Régionale de Guyane la 1ère, précise que la réforme a globalement été acceptée, même si les organisations syndicales ont alerté sur la charge de travail dans certains corps de métiers. La réappropriation du volet éditorial a été une grosse étape dans le déploiement. Elle évoque l'apport important de la technique sur ce dossier.

Un regret partagé entre le collègue Guyanais membre de la commission et sa Directrice Régionale: l'absence d'un comité de suivi lié à ce déploiement.

Il est également fait état d'un courrier adressé par le Secrétaire du CSE de cette station, à la Directrice Régionale, courrier relatif au manque de moyens alloués à la station de la Guyane.

A ce propos, M. Thierry JACOB, indique qu'il y peut-être un travail de recherche de solutions technologiques que l'on pourrait jumeler aux moyens humains existants pour faciliter la couverture d'un territoire aussi vaste que celui de la Guyane.

Sylvie GENGOUL ajoute que la Guyane fait partie des chantiers prioritaires du Pôle, mais reste circonspecte quant à la question des moyens réclamés... et de préciser qu'en 2025, elle sera incapable de répondre à des demandes d'ETP supplémentaires au regard des efforts demandés par la Tutelle.

A cette remarque, le collègue de Mayotte indique qu'en l'état, au regard de la faible dotation accordée à son territoire du point de vue humain, il sera impossible de faire fonctionner cette réforme. Il réclame par ailleurs, à la Directrice du Pôle, de travailler sur la piste de la mobilité pour inciter nos futurs encadrants à aller se confronter à d'autres méthodes de travail pour qu'ils reviennent plus performants dans leurs stations d'origine.

Sylvie GENGOUL, dit être consciente du fait que les encadrants les plus anciens auront du mal à s'approprier cette réforme, que les stations évolueront différemment d'un territoire à l'autre et propose la mise en place de paliers station par station pour suivre l'évolution de ce déploiement.

Frédéric AYANGMA, indique que ce déploiement ne peut pas se faire de manière homogène, et cela variera forcément en fonctions des habitudes et autres modes de fonctionnement.

Sur la forme, Sylvie GENGOUL rappelle qu'il y a eu une navette entre les remontées du terrain et les ajustements apportés à cette réforme afin qu'elle soit optimale dans son application, mais qu'au final il ne s'agit ni plus ni moins que d'exercer le b.a.-ba de nos métiers.

L'autre aspect abordé sur ce point porte sur le casting des encadrants censés porter cette réforme. La collègue de la Polynésie Française, insiste sur le fait que sur certaines éditions locales, il est primordial de maîtriser la langue tahitienne par exemple. Elle fait également état de difficultés relationnelles, parfois assez graves entre encadrants et journalistes, et s'étonne qu'il n'y ait aucunes demandes d'explications relatives à ces débordements...

La Directrice Régionale de la Nouvelle-Calédonie exprime la difficulté de la Rédaction à s'adresser aux moins de 30 ans et reconnaît que la charge de travail peut sembler importante chez les Rédacteurs en chef et les Responsables d'édition.

Notre collègue Responsable d'édition de la Nouvelle-Calédonie, insiste sur 3 notions qui lui semblent essentielles : le casting, les process et la culture d'entreprise, ou comment redonner aux équipes la fierté de leur entreprise.

Cette réforme qui était mal comprise au début, par manque d'information, serait mieux perçue aujourd'hui selon lui.

Les émeutes, aussi bien en Nouvelle-Calédonie qu'en Martinique, auraient permis d'éprouver cette approche quadri-média selon la Directrice Régionale de la Martinique, Pascale LAVENAIRE, avec une entrée en puissance du numérique. Selon cette dernière, nous serions encore loin des objectifs à atteindre, il reste à fédérer les équipes, notamment en s'appuyant sur l'apport de renforts extérieurs venus apporter leur vision nouvelle du traitement de l'information.

Le Président de la Commission Outre-mer, estime, que cette réforme n'est pas encore bien comprise, et que les encadrants censés distiller l'information, ont encore beaucoup de mal à se l'approprier. La question du lien de subordination entre les Délégués numériques et les Directeurs (trices) de l'information est posée...

A Mayotte, le Directeur Régional Toufaily ANDJILANI estime que la réforme est comprise et acceptée, mais n'a pas pu être mise en place de manière efficiente, à cause d'une vague de départs de journalistes, liée à la situation compliquée du pays. L'autre difficulté, réside dans le fait qu'il n'y ait pas d'école de journalisme dans les territoires d'Outre-mer, rendant ainsi les recrutements difficiles.

Un taux important de recours aux CDDs est observé aussi bien à Mayotte qu'à SPM... A ce sujet, Fabien AMET, Directeur des Ressources Humaines indique que des accords sont en cours de signatures entre FTV et certaines écoles de l'Hexagone, avec pour objectif une adaptation du principe de l'alternance entre l'école et l'entreprise.

Le collègue mahorais estime que cette réforme n'est pas tout à fait comprise au contraire, et pourtant les salariés en attendaient beaucoup. Il alerte sur les Risques psychosociaux et l'absentéisme liés à ce déploiement.

Pour ce qui est de la dernière station à s'être lancée dans ce déploiement, la Guadeloupe, le Directeur Régional Laurent SALCEDE, observe qu'un changement culturel s'opère au sein du groupe, notamment depuis la fin des formations.

POINT 4 – ZÉNON : DYSFONCTIONNEMENTS TECHNIQUES PHASE DÉPLOIEMENT MALAKOFF

Au mois de mai 2024, Malakoff est le premier site où a été déployé ce nouvel outil venu remplacer l'ancien Nétia, mais les équipes se sont vite retrouvées confrontées à une multitude de dysfonctionnements d'ordre technique durant quasiment 6 semaines !

Le collègue journaliste radio de Malakoff, directement concerné par l'utilisation de cet outil nous dresse un tableau des différents bugs rencontrés : remontées des médias en provenance des stations compliquées, saturation des volumes de stockage d'enregistrement, lenteur dans les process, etc.

Cet outil nous a été « vendu » comme une solution éprouvée, utilisée à Radio France notamment, mais nous nous sommes rendu compte que nous en étions les bêta-testeurs, en tout cas dans cette configuration.

M. Thierry JACOB, le patron de la technique du Pôle Outre-mer reconnaît qu'il y a eu un dysfonctionnement majeur de Zénon ces dernières semaines, mais parle également de difficultés liées à l'environnement de l'outil, voire des ratées au niveau de la formation.

M. Yvan DENYS, chef de projet sur la mise en place de Zénon, indique qu'il a fallu 15 jours pour diagnostiquer la panne et y apporter une solution. A sa connaissance, depuis le mardi 3 décembre, aucun autre incident n'est réapparu. Plusieurs mises à jour sont d'ores et déjà prêtes à être installées, mais aucune manipulation n'interviendra avant les fêtes. Pour l'instant, notre collègue journaliste en radio nous confirme qu'il y a une perte de confiance dans cet outil, et les membres de la commission exigent que le déploiement dans les autres stations soit suspendu, jusqu'à ce que l'outil soit stable... Mme la Directrice du Pôle prend en compte et valide cette demande de report du déploiement, ce qui aura pour conséquence un décalage d'au moins un mois dans le calendrier.

POINT 5 – SITUATION DE L'EMPLOI (ETP, MOUVEMENTS, ABSENTÉISME, ETC.)

M. Fabien AMET, sur la base du bilan social, nous fait une synthèse des chiffres clés et autres informations liés au Pôle Outre-mer sur la question de l'emploi :

Jusqu'en 2023, on observait en station une mauvaise utilisation des contrats de piges, il semblerait que ce sujet soit désormais réglé.

À la suite de CDDs, nous sommes passés de 22 à 49 embauches de 2022 à 2024, notamment pour régler des situations historiques créées par la Direction elle-même.

En 2023, on observe 22 départs à la retraite contre 10 en 2022, une forte augmentation donc qui oblige l'entreprise à revoir sa politique de recrutement, en mettant l'accent sur les alternants par exemple.

Le fait d'avoir résorbé en grande partie les disparités salariales, aura permis au Pôle Outre-mer de dégager plus de moyens à pour les promotions : 132 en 2023 contre 72 en 2022.

Le taux d'absentéisme est légèrement plus élevé en Outre-mer par rapport au taux de FTV, environ 6.4%, mais cela s'explique par la situation sociale compliquée de certains territoires.